

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Mouila : les magistrats et greffiers au tribunal administratif en fonction

LA salle d'apparat de la Cour d'appel judiciaire locale a servi de cadre à la cérémonie solennelle d'installation des promus.

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

LA salle d'apparat de la Cour d'appel judiciaire de Mouila a prêté son cadre à l'audience solennelle de rentrée judiciaire du tribunal administratif du chef-lieu de la province de la Ngounié, pour le compte de l'exercice 2019-2020. L'ordre inscrit au rôle portait sur la présentation et l'installation des nouveaux magistrats et greffiers nommés, affectés et/ou promus lors du Conseil supérieur de la

magistrature du 17 juillet 2019. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités administratives locales, dont le préfet du département de la Douya-Onoye, Vincent de Paul Ivala, représentant le gouverneur de province, Benjamin Banguébe. Promu président du Tribunal administratif de Mouila, Calvin Tchibat a été le premier à être installé dans ses fonctions. Après lecture des réquisitions par le commissaire à la loi, Landry Abaga Essono. Le même scénario s'est poursuivi avec les présentations et les installations du greffier en chef Aristid Egnanga Kouanga (au siège) et du secrétaire en chef Johane Mve Asseko (au parquet). Il en est de même pour la magistrate Fiona Mihindou Nathais, promue commissaire adjointe à la loi. Après avoir pris acte des réquisi-



Magistrats et greffiers du tribunal administratif après leur installation.

Photo: Félicien Ndongo

tions du commissaire à la loi, le nouveau président du Tribunal administratif du chef-lieu de la province de la Ngounié, Calvin Tchibat, a félicité les uns et les

autres pour leur promotion. Avant de leur lancer un appel, à faire davantage preuve d'abnégation dans leur travail au quotidien, pour le rayonnement de la juridiction.

Des conseils jugés utiles par les uns et les autres. D'où leur promesse d'en faire un bon usage tout au long de l'année judiciaire 2019-2020.

Franceville : un bâtiment de trois salles de classe à l'école d'Ongouegne



Photo: Mikola Mikola

Le bâtiment flambant neuf, fruit de notre coopération avec le Japon.

L'ABOUTISSEMENT de ce projet est le fruit de la coopération nippo-gabonaise.

MIKOLO MIKOLO
Franceville/Gabon

MERCREDI dernier, un bâtiment flambant neuf de 3 salles de classe entièrement équipées en tables-bancs, bureaux et placards a été restitué à l'école publique d'Ongouegne, dans le 2e

arrondissement de Franceville. La chargée d'affaires par intérim de l'ambassade du Japon, Hure Yukiko, a procédé à son inauguration. En présence de plusieurs invités, dont la secrétaire générale de province, Nicole Nonhando. Selon le directeur de ladite école, Thales Sylver Tonda, cet apport

vient pallier les difficultés structurelles que rencontrait l'établissement, à l'origine d'ailleurs du système d'enseignement à mi-temps et de la réduction du rythme des enseignements-apprentissages. Aussi, faisant sien l'adage "plus on m'en donne, plus j'en demande", M. Tonda a-t-il sollicité (encore) la construction d'autres salles de classe, afin de lénifier la problématique des effectifs pléthoriques. Et la construction d'une clôture pour lutter contre l'insécurité grandissante.

Mme Yukiko a assuré que "le Japon accorde une grande importance à la sécurité humaine, dont le renforcement de l'accès à une meilleure éducation". Et qu'avec l'aboutissement de ce nouveau projet d'une valeur de près de 48 millions de francs cfa, son pays continuera d'épauler, avec la même ferveur, le gouvernement gabonais en lui renouvelant sans cesse son soutien dans le concept – sécurité humaine – pour favoriser le bien-être des populations.

Un atelier de formation à l'USTM



Les enseignants-chercheurs au terme de l'atelier.

Photo: Nadège Ontounou

Il a permis aux enseignants-chercheurs de se former sur le montage des projets.

Nadège ONTOUNOU
Franceville/Gabon

L'UNIVERSITÉ des sciences et technique de Masuku (USTM) a organisé, du 4 au 6 novembre 2019, en collaboration avec le Centre international de recherches médicales de Franceville (CIRMF) et l'appui de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), un atelier de formation des

enseignants-chercheurs et chercheurs sur le montage des projets. Objectifs : permettre aux établissements bénéficiaires, membres de l'AUF, de répondre aux appels d'offres, aux enseignants-chercheurs d'être outillés, et d'identifier et informer ceux-ci sur les offres internationales.

La rédaction d'un projet, les stratégies des bailleurs de fonds, la mobilisation des partenaires économiques et académiques à la conception d'un projet, la structuration et la présentation des appels d'offres AUF réservés aux pays ayant un faible taux d'encadrement, etc., ont été les thématiques des travaux. Cette formation, faut-il rappeler, s'inscrit dans le cadre du programme de formation mis en place pour permettre aux établissements membres des pays de la sous-région d'Afrique centrale – cas du Gabon, de la Centrafrique et du Tchad – de voir leurs universités candidater davantage, à l'exemple du Cameroun, qui gagne bien l'essentiel des financements.